

Pénologie

Titulaires

Thibault Slingeneijer de Goeswin (Coordonnateur) et Philippe MARY

Mnémonique du cours

CRIM-C402

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Introduction: définition et objet de la pénologie.

Première partie: Contextualisation historique

Deuxième partie: Les prisons (Loi de principes concernant l'administration des établissements pénitentiaire ainsi que le statut juridique interne des détenus; Statut juridique externe des condamnés et tribunaux de l'application des peines)

Troisième partie: Les sanctions dans la communauté (Probation ; Les nouvelles peines « autonomes »)

Conclusions.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'étudiant pourra connaître les bases de l'organisation des peines et comprendre les rationalités à l'oeuvre dans le champ de la pénalité, leurs rapports avec la structure sociale ainsi que les modalités d'application et les réformes des différentes peines.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est ex cathedra, mais l'interaction avec les étudiants y est encouragée dans la mesure du possible.

Contribution au profil d'enseignement

La pénologie analyse la partie de l'administration de la justice pénale qui concerne les peines, c'est-à-dire sa phase ultime.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Ph. Mary, Prisons. Histoires, normes, pratiques, Bruxelles, UBLire, 2021

Ph. Mary, Probation. Histoires, normes, pratiques, Bruxelles, Bruylant, Coll. Galets rouges, 2015

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Secrétariat de l'Ecole des sciences criminologiques : 02.650.39.41

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation se base, d'une part, sur un examen écrit (10 questions à réponse multiple – QRM – et 10 questions à choix multiple – QCM) et, d'autre part, sur les travaux pratiques.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

25% pour les travaux pratiques et 75% pour le cours

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 1 **et** MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2